

Le Centre d'orientation de prévention des agressions

RAPPORT ANNUEL

2023-2024

Site web

fr.nationalcopa.com

Courriel

info@infocopa.com

Adresse

295, The West Mall, bureau 503
Etobicoke (Ontario) M9C 4Z4



COPA **NATIONAL** **RAPPORT** **ANNUEL**

COPA NATIONAL

EN BREF

Le Centre ontarien de prévention des agressions (COPA) a été fondé en 1995 par Lisa Weintraub et Kathryn Penwill en réponse à de nombreuses demandes de groupes franco-ontariens qui voulaient avoir accès à des formations et à de l'information en français sur la prévention des agressions faites aux enfants et aux jeunes. Autrefois organisme provincial, le COPA est devenu un organisme national en 2021 et est dorénavant connu sous le nom de Centre d'orientation de prévention des agressions.

MISSION

La mission du COPA National est de prévenir la violence, l'intimidation et les agressions faites aux enfants en offrant des ressources et des outils simples et efficaces qui favorisent le changement social positif. Depuis sa fondation, l'organisme a offert ses programmes à près de 200 000 enfants ainsi qu'à des intervenantes, intervenants, parents, tuteurs, tuteurs et membres de la communauté.

APPROCHE

Le travail du COPA National repose sur son engagement à assurer que toutes les personnes—jeunes, parents, tuteurs et tuteurs, personnel des écoles, membres du personnel de soutien, professionnelles et professionnels, comme les intervenantes et intervenants communautaires—soient en mesure de favoriser l'établissement de milieux scolaires et communautaires où règnent *la sécurité, la force et la liberté*.

VOLETS D'INTERVENTION

Le COPA National offre des services de formation, d'animation et de conception de programmes ainsi que des services de consultation et d'encadrement comportant deux volets d'intervention : la prévention des agressions et le soutien aux travailleuses et travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉÉ).

Prévention des agressions : les ressources et les programmes du COPA National sont fondés sur des données probantes et s'appuient sur des principes d'équité et d'éducation inclusive. Les ressources sont conçues de façon à rejoindre toutes les personnes, y compris celles qui souvent n'ont pas de voix et qui risquent de se sentir exclues.

TÉÉ : le COPA National a mis sur pied un modèle efficace pour faciliter l'intégration et la réussite des élèves nouvellement arrivés dans les écoles francophones par l'intermédiaire de ressources, de formations et de séances de perfectionnement professionnel destinées aux TÉÉ.



RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Le COPA National reconnaît que nous avons le privilège d'habiter sur un territoire que les peuples des Premières Nations, métis, inuits soignent et préservent depuis des millénaires.

Nous sommes conscients de l'histoire coloniale du Canada, de même que les répercussions vécues par ces peuples.

Le COPA National s'engage à désapprendre, à apprendre et à réapprendre pour interrom-

pre la dynamique d'oppression qui maintient les communautés autochtones en situation de vulnérabilité.

Le COPA National vous invite toutes et tous à connaître l'histoire des peuples autochtones de vos régions respectives, à reconnaître leurs contributions à notre collectivité et à penser aux actions que nous pouvons entreprendre dans un esprit de vérité et de réconciliation.

DÉCLARATION CONTRE L'OPPRESSION

Le COPA National condamne catégoriquement toute forme de discrimination dirigée contre les groupes sociaux marginalisés et racisés dans son milieu de travail et dans la société.

De nombreux événements haineux survenus récemment au Canada et ailleurs dans le monde ont mis en lumière le besoin urgent d'agir contre la discrimination et la haine fondées sur l'iniquité.

Ce fléau social inclut le racisme anti-noir, l'islamophobie, l'antisémitisme, l'homophobie, la transphobie et la misogynie.

Nous encourageons chaque membre de l'équipe et chaque partenaire du COPA National à agir, individuellement et collectivement, pour créer un environnement dans lequel la discrimination et les actes haineux ne sont jamais tolérés.

À titre de coordonnateur du Programme des TÉE et d'organisme communautaire luttant contre les agressions, le COPA National s'engage à continuer à promouvoir l'équité et la justice sociale pour toutes les personnes issues de communautés historiquement marginalisées et racisées.



MESSAGE DE MONA AUDET PRÉSIDENTE

Je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale annuelle 2024. Je remercie tous les membres présents, ainsi que nos bailleurs de fonds, nos partenaires, nos alliées et alliés fidèles à ce rendez-vous. Votre présence aujourd'hui témoigne de votre intérêt pour notre organisme.

Comme en fait foi ce rapport annuel, un travail considérable a été effectué cette année par le Conseil d'administration et l'équipe du COPA National afin de solidifier nos assises et permettre à notre organisme d'offrir ses programmes dans diverses provinces et divers territoires. Il aura fallu, entre autres, tenir une Assemblée générale extraordinaire pour amender nos règlements administratifs afin de permettre l'adhésion d'organismes plutôt que de membres individuels. Par la suite, nous avons lancé une campagne d'adhésion nationale et vous avez été nombreux à répondre à cet appel. Nous vous en remercions très sincèrement.

Je remercie également chaleureusement tous nos bailleurs de fonds pour leur soutien et leur confiance. Sans leur précieux appui, nous ne pourrions accomplir notre mission et réussir à offrir nos programmes avec un si grand succès. Un merci sincère à Immigration, Réfugiés et Immigration Canada, à Femmes et Égalité des genres Canada, à la Fondation canadienne des femmes, à l'Alliance des femmes de la Francophonie canadienne, à la Fédération de la jeunesse canadienne-française, au ministère de l'Éducation de l'Ontario, au Centre de leadership en évaluation (CLÉ) et au ministère de la Condition féminine de l'Ontario qui ont cru en nous. C'est un réel plaisir de collaborer avec vous.



Je remercie également les administratrices et administrateurs du Conseil d'administration qui ont toujours été disponibles pour faire avancer les dossiers importants du COPA National. Merci à Nene Barry Salimatou, vice-présidente, à Padminee Chundunsing, trésorière, à Brigitte Bergeron, secrétaire, et Alain Kazadi et à Michel Desjardins, administrateurs, pour votre collaboration et votre appui.

C'est ensemble que nous réussirons à accomplir la vision de COPA National de créer un monde dans lequel tous les enfants et toutes les personnes s'épanouissent et vivent pleinement en *sécurité, fortes et forts et libres*.

MESSAGE DE MARIE-CLAUDE RIOUX DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2023-2024 a été très occupée pour l'équipe du COPA National afin de permettre à notre organisme de mettre en œuvre sa planification stratégique 2023-2024 et de remplir sa mission sur le plan national.

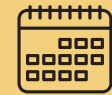
Qu'il s'agisse d'amendements à nos règlements administratifs, la préparation de demandes de financement, la signature d'ententes avec divers partenaires, le lancement d'un nouveau site web ou les nombreuses entrevues accordées, le COPA National a été actif sur plusieurs plans afin de mieux faire connaître nos produits et services. Ce travail commence à porter fruit puisque nous avons reçu des demandes d'ateliers de la part d'organismes de l'extérieur de l'Ontario.

Le COPA National jouit d'une réputation d'excellence et est reconnu pour ses compétences, pour la qualité de ses programmes de prévention des agressions à l'endroit des enfants et pour son accompagnement des travailleurs d'établissement dans les écoles. Cette reconnaissance est très certainement attribuable aux membres de l'équipe du COPA National qui ont travaillé et continuent de travailler de façon inlassable pour notre organisme : un énorme merci à Lynn Hadley, directrice des programmes de prévention des agressions à l'endroit des enfants; Yollande Dweme Pitta, directrice du programme des TÉE; Jeanne Landry, directrice des finances et RH; Giselle Thibault, directrice des communications; Jocelyne Bond, assistante de soutien des TÉE; Marcelline Bararufise, agente administrative; Denis Ahué, coordinateur du programme des TÉE; Renée Delarosbil, superviseure; et les animatrices et animateurs, agentes et agents de soutien sans lesquels ce travail n'aurait pas été possible : Malory Gagnon, Paul Kouassi, Diouf Ifaso Ibe, Manon Niquet, Ramatoulaye Salam Diallo et Nadine Karamoko.

J'adresse également mes remerciements aux membres du Conseil d'administration pour leur confiance à mon égard, pour leur sagesse et leur souci de décisions dans le meilleur intérêt de l'organisme et je remercie nos partenaires, les travailleuses et travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉE), les organismes communautaires, les conseils scolaires, les écoles, les collèges, les universités et toute notre communauté pour leur appui.

Ensemble, fortes et forts de ce travail de collaboration, nous permettons au COPA de prendre son envol vers d'autres régions du Canada.





Le 19 septembre 2024



18 h (HAE)



Visioconférence GoogleMeet

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue
et vérification
du quorum

01

Reconnaissance des
territoires

02

Déclaration contre
l'oppression

03

Lecture et adoption
de l'ordre du jour

04

Lecture et adoption
du procès-verbal de
l'AGA du 7 septembre
2023

05

Lecture et adoption
du procès-verbal de
l'AGE du 14 décembre
2023

06

Rapport de la
présidente

07

Rapport des activités

08

Adoption des états
financiers vérifiés au
31 mars 2024

09

Nomination du
cabinet d'audit pour
l'exercice 2024-2025

10

Nomination du con-
seiller juridique pour
l'exercice 2024-2025

11

Rapport du Comité de
mise en candidature

12

Ratification ou élec-
tion des membres du
Conseil d'administra-
tion 2024-2025

13

Levée de l'Assemblée

14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

Le jeudi 7 septembre 2023, 18 h (HAE)

Cette réunion se tient par l'entremise du système de visioconférence Zoom

PROCÈS-VERBAL

1. MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

La présidente par intérim souhaite la bienvenue à toutes les participantes et tous les participants et livre son message d'ouverture.

Elle rappelle que toutes les membres et tous les membres ayant droit de vote peuvent poser des questions en levant la main qui figure comme icône sur leur écran ou encore en écrivant leur question dans le clavardage. Enfin, elle indique que par souci d'efficacité, les décisions seront prises par consensus, sauf s'il y a une opposition.

La présidente par intérim constate le quorum.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

La présidente par intérim invite la direction générale à lire la reconnaissance des territoires en guise de respect pour les peuples autochtones de notre pays.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente par intérim fait la présentation de l'ordre du jour. Aucune proposition d'ajout n'est présentée.

Proposée par Padminée Chundusing et appuyée par Brigitte Bergeron.

Que l'ordre du jour de l'AGA 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-01

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 21 AVRIL 2022

La présidente par intérim donne quelques instants aux membres pour réviser le procès-verbal de l'AGA 2022, distribué à l'avance.

Pour l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2022, la présidente rappelle que seules les personnes qui ont participé à l'AGA 2022 peuvent proposer son adoption.

Proposée par Nene Salimatou Barry et appuyée par Padminée Chundusing.

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de l'AGA 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-02

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM

La présidente par intérim présente son rapport et invite les questions et commentaires. Proposée par Alain Kazadi et appuyée par Padminée Chundusing.

Que l'Assemblée générale reçoive le rapport de la présidente par intérim tel que présenté.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-03

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS

La présidente par intérim invite la directrice générale à présenter son rapport des activités. Elle invite par la suite les membres à présenter leurs questions ou commentaires.

Proposée par Michel Desjardins et appuyée par Brigitte Bergeron.

Que l'Assemblée générale reçoive le rapport des activités tel que présenté.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-04

7. ADOPTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2028

La présidente par intérim invite la directrice générale à présenter la planification stratégique 2023-2028. Elle invite par la suite les membres à présenter leurs questions ou commentaires.

Proposée par Michel Desjardins et appuyée par Alain Kazadi.

Que l'Assemblée générale adopte la planification stratégique 2023-2028 telle que présentée.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-05

8. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 30 SEPTEMBRE 2022

La présidente par intérim explique qu'exceptionnellement et en raison des amendements aux Règlements, le COPA National a dû effectuer la vérification de deux états financiers au cours de l'année, en l'occurrence une première vérification pour l'exercice se terminant le 30 septembre 2022 et une seconde vérification pour l'exercice débutant le 1^{er} octobre 2022 et se terminant le 31 mars 2023. Elle indique que l'exercice financier se terminera dorénavant le 31 mars de chaque année et elle invite Jeanne Landry, directrice des finances du COPA National, à présenter les états financiers vérifiés au 30 septembre 2022.

Les états financiers vérifiés au 30 septembre 2022 présentent des produits de 1 611 821 \$ et des charges de 1 669 805 \$ pour un déficit de 57 984 \$.

Proposée par Brigitte Bergeron et appuyée par Alain Kazadi.

Que l'Assemblée générale adopte les états financiers vérifiés au 30 septembre 2022 tels que présentés.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-06

9. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 MARS 2023

La présidente par intérim invite Jeanne Landry, directrice des finances du COPA National, à présenter les états financiers vérifiés au 31 mars 2023.

Les états financiers vérifiés du 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023 présentent des produits de 852 340 \$ et des charges de 819 130 \$ pour un surplus de 33 210 \$.

Proposée par Michel Desjardins et appuyée par Brigitte Bergeron.

Que l'Assemblée générale adopte les états financiers vérifiés au 31 mars 2023 tels que présentés.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-07

10. NOMINATION DU CABINET D'AUDIT POUR L'EXERCICE 2023-2024

La présidente indique que le Conseil d'administration recommande de retenir les services du cabinet de comptables professionnels agréés Marcil Lavallée pour effectuer l'audit de l'exercice 2023-2024.

Proposée par Alain Kazadi et appuyée par Padminee Chundunsing.

Que l'Assemblée générale retienne les services du cabinet de comptables professionnels agréés Marcil Lavallée pour effectuer l'audit de l'exercice 2023-2024.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-08

11. NOMINATION DU CONSEILLER JURIDIQUE POUR L'EXERCICE 2023-2024

La présidente indique que le Conseil d'administration recommande de retenir les services de Cédric Lamarche, du cabinet juridique Singh-Lamarche, comme conseiller juridique pour l'exercice 2023-2024.

Proposée par Brigitte Bergeron et appuyée par Michel Desjardins

Que l'Assemblée générale retienne les services de Cédric Lamarche, du cabinet juridique Singh-Lamarche, comme conseiller juridique pour l'exercice 2023-2024.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-09

12. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

La présidente par intérim fait la lecture du rapport du Comité de mise en candidature.

Le Comité de mise en candidature ne recommande aucune nouvelle administratrice ni aucun nouvel administrateur et recommande plutôt d'entériner les membres siégeant actuellement pour les raisons suivantes :

- Le Comité de mise en candidature est d'avis que les Règlements de l'organisme doivent être révisés pour ce qui est de l'article 5—Membres afin de permettre l'adhésion d'organismes membres plutôt que de membres individuels et ce, afin de refléter la pratique des organismes nationaux de la Francophonie canadienne et de rendre plus efficiente la gestion de la liste des membres.
- Le Comité de mise en candidature prévoit également revoir la partie du Règlement relative à la composition du conseil d'administration qui prévoit actuellement neuf

(9) membres dont au moins trois (3) de l'Ontario, un (1) de l'Atlantique et un (1) de l'Ouest afin d'assurer une plus grande représentativité nationale.

- Une fois la révision des règlements effectués, le COPA National convoquera d'ici décembre une réunion extraordinaire dans le but d'adopter les Règlements modifiés.
- Aucun des membres actuels n'a complété son premier mandat de deux ans.

Proposée par Michel Desjardins et appuyée par Padminee Chundunsing.

Que l'Assemblée générale reçoive le rapport du Comité de mise en candidature.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-10

Les membres ayant accepté cette suggestion du Comité de mise en candidature, la présidente par intérim passe à la question suivante.

13. RATIFICATION OU ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024

Proposée par Jean-Sébastien Bay et appuyée par Jacqueline Muhorakeye.

Que l'Assemblée générale ratifie Mona Audet, Nene Barry Salimatou, Brigitte Bergeron, Padminee Chundunsing, Alain Kazadi et Michel Desjardins comme administratrices et administrateurs du COPA National.

ADOPTÉE
AGA 07/09/23-11

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Padminee Chundunsing propose la levée de l'Assemblée à 20 h 09.

_____, présidente par intérim

Signé à _____,
ce _____ 2023.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le jeudi 7 septembre 2023, 18 h (HAE)

Cette réunion se tient par l'entremise du système de visioconférence Zoom

PROCÈS-VERBAL

1. MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

La présidente souhaite la bienvenue à toutes les participantes et tous les participants.

Elle rappelle que, comme il s'agit d'une Assemblée générale extraordinaire, une seule question est à l'ordre du jour soit les modifications aux Règlements administratifs. Elle ajoute que toutes les membres et tous les membres ayant droit de vote ont reçu le document des modifications et peuvent poser des questions en levant la main qui figure comme icône sur leur écran. Enfin, elle indique que par souci d'efficacité, les décisions seront prises par consensus, sauf s'il y a une opposition.

La présidente constate le quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AGE 2023

Proposée par Padminée Chundusing et appuyée par Brigitte Bergeron.

Que l'ordre du jour de l'AGE 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE
AGA 14/12/23-01

3. MODIFICATION AUX RÈGLE- MENTS ADMINISTRATIFS

La présidence rappelle que lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tenait le jeudi 7 septembre dernier, les membres avaient adopté la recommandation du Comité de mise en candidature d'amorcer une étude des Règlements administratifs relative au nombre d'administratrices et d'administrateurs et à la membricité de l'organisme.

Le 5 octobre dernier, le Comité de gouvernance du COPA National s'est réuni pour étudier les Règlements administratifs et a présenté un certain nombre d'amendements au Conseil d'administration. Ces amendements portent, entre autres, sur les questions suivantes :

- Les membres seraient des organismes plutôt que des membres individuels et n'auraient qu'un seul droit de vote par organisme;
- Les membres du personnel devraient attendre 12 mois avant de pouvoir sou-

mettre leur candidature comme administratrice ou administrateur;

- Seuls les élus et élus et non les employées et employés d'un organisme membre pourraient représenter leur organisme lors de l'Assemblée générale du COPA National;
- Il n'y aurait plus de présidence d'assemblée puisque la présidence du COPA National est responsable de présider les réunions;
- De même, il n'y aurait plus de secrétaire d'assemblée puisque la direction générale est responsable de la rédaction des procès-verbaux;
- Les personnes désirant poser leur candidature au Conseil d'administration du COPA National devraient obtenir l'appui d'au moins un organisme membre du COPA National;
- Le Conseil d'administration se composerait de sept (7) administratrices et administrateurs plutôt que de neuf (9);
- Le siège d'une administratrice ou d'un administrateur deviendrait vacant si celle-ci ou celui-ci s'absente de deux réunions consécutives sans raison valable.

La présidente indique que les amendements suggérés reflètent le désir du Conseil d'administration d'adopter les pratiques des organismes nationaux de la Francophonie canadienne et permettront au COPA National d'être encore plus efficace et efficient.

La présidente invite la direction générale à présenter le document des suggestions d'amendement.

Proposée par Michel Desjardins et appuyée par Ghislain Boudreau

Que l'Assemblée générale extraordinaire adopte en bloc les modifications aux Règlements administratifs tels que présentés/modifiés.

ADOPTÉE
AGA 14/12/23-02

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Padminée Chundusing propose la levée de l'Assemblée à 19 h 32.

_____, présidente par intérim

Signé à _____,
ce _____ 2023.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Au cours de la dernière année, le Conseil d'administration du COPA National s'est penché sur de nombreux dossiers, notamment :

- la révision du plan stratégique;
- une analyse de gestion du risque;
- une révision de certaines politiques de l'organisme;
- le développement d'un macro-agenda pour les réunions du Conseil d'administration;
- l'audit de deux états financiers afin de faire la transition vers un exercice financier se terminant le 31 mars;
- la tenue d'une Assemblée générale annuelle;
- la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire qui a permis de modifier les règlements administratifs afin de permettre l'adhésion d'organismes membres;
- l'établissement d'une grille salariale pour le personnel.

Enfin, le Conseil d'administration a également reçu une formation d'intégration qui a permis à toutes et à tous d'avoir une idée commune des dossiers du COPA National.

En somme, cette année a été très chargée tant pour la nouvelle direction générale que pour le Conseil d'administration et ce travail de consolidation n'est pas terminé. Nous envisageons entre autres :

- Un financement de base qui assurerait une stabilité financière à notre organisme;
- Davantage de partenariats avec les organismes communautaires et les conseils scolaires d'autres provinces ;
- Une augmentation du nombre d'organismes membres du COPA National.

Comme vous pouvez le constater, le Conseil d'administration a travaillé très fort cette année et nous sommes fières et fiers du travail accompli. Je souhaite donc remercier sincèrement les membres du Conseil d'administration pour leur solidarité, leur grande disponibilité et leur confiance. Ensemble, nous continuerons à faire en sorte que le COPA National soit encore plus fort et qu'il rayonne un peu plus chaque jour sur la scène nationale.



RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023-2024

Le présent document fait état des rencontres et des activités tenues entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

BÂTIR

Renforcer la capacité organisationnelle afin de pouvoir fournir des services et des programmes à l'échelle nationale.

- Augmenter la capacité de gouvernance de l'organisme
- Doter l'organisme de structures et de processus efficaces
- Stabiliser et diversifier le financement

La direction générale a développé une **formation d'intégration** à l'intention du Conseil d'administration et qui sera offerte annuellement lors de la réunion du Conseil d'administration de décembre, conformément au macro-agenda adopté. Cette formation présente un survol des opérations du COPA National ainsi qu'une formation sur les rôles et responsabilités d'un Conseil d'administration.

La direction générale a également préparé un **macro-agenda** adopté par le Conseil d'administration lors de la réunion de juin. Ce macro-agenda présente les principales questions devant être traitées au calendrier annuel des réunions du COPA National.

La direction générale a fait une étude complète des **politiques actuelles** et de nombreuses modifications ont été apportées, que ce soit au niveau de la concordance entre les politiques, pour refléter les amendements aux règlements administratifs, ou en réponse à des questions ou des situations vécues par les membres de l'équipe ou le Conseil d'administration.

Enfin, la direction générale a révisé les **règlements administratifs** et a suggéré quelques amendements à ces politiques, notamment

sur la membricité de l'organisme, la composition du Conseil d'administration et la présidence de l'Assemblée générale annuelle. Ces suggestions d'amendement ont été étudiées par le Conseil d'administration et ont fait l'objet d'une résolution pour adoption lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui se tenait en décembre.

La direction générale a amorcé une réflexion relative au renforcement de la capacité organisationnelle, notamment en développant une **grille de gestion du risque** en collaboration avec la directrice des programmes de prévention et la directrice du Programme des TÉE. La grille de gestion du risque est mise à jour de façon régulière et des mesures d'atténuation ont été mises en place pour la majorité des risques identifiés.

La direction générale a également préparé un argumentaire sur le financement du COPA National dans l'espoir d'obtenir un **financement de base** suite au dépôt du Plan d'action sur les langues officielles. Elle s'est également entretenue avec les représentants de plusieurs bailleurs de fonds, notamment Patrimoine canadien (PCH), Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), Emploi et Développement social Canada (EDSC), Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne (CAJDP). De plus, la présidente et la direction générale ont effectué des activités de représentation lors de la réception soulignant l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* afin de faire valoir l'importance d'un financement stable pour le COPA National et lui permettre d'étendre ses activités sur l'ensemble du territoire canadien.

Le COPA National a ainsi reçu une demande sollicitée du programme de PCH nommé *Promotion du multiculturalisme et de lutte contre le racisme* volet *Renforcement des capacités organisationnelles*.

Le COPA National a élaboré et soumis une **demande de financement** à PCH pour lui permettre de former et d'offrir des ateliers dans deux provinces : la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, l'Assemblée communautaire fransaskoise et le District scolaire francophone du Sud se sont montrés très enthousiastes à établir un partenariat avec le COPA National et ont rédigé des lettres en appui à cette demande. Enfin, la direction générale a également préparé une importante demande de financement à l'intention du ministère de l'Éducation et cette demande a été acceptée.

Dans le cadre de l'appel de proposition 2024 de IRCC, la direction générale a préparé et soumis une importante **demande de financement à IRCC** pour le renouvellement de la coordination provinciale des Travailleuses et travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉÉ) et des Travailleuses et travailleurs d'établissement (TÉ) pour 2025-2030. L'ajout des TÉ à la demande est motivé par le fait que de nombreux TÉ et fournisseurs de service se sont tournés vers le COPA National pour bénéficier de la même formation et de l'appui offerts aux TÉÉ. Jusqu'à présent, cette formation et cet appui étaient payants puisque les TÉ ne faisaient pas partie de la demande approuvée par IRCC pour 2020-2025. Cette demande des TÉ illustre bien la réputation du COPA National et l'excellence de son programme des TÉÉ. D'ailleurs, le COPA National a reçu des lettres d'appui des 10 régions actuellement desservies par le programme des TÉÉ.

Par ailleurs, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) a également soumis une demande pour la création d'un **centre d'excellence en immigration francophone**. Initialement, le COPA National avait prévu soumettre une demande de financement pour étendre son programme de TÉÉ à l'ensemble des provinces canadiennes. Cependant, suite à une discussion avec la FCFA, le COPA National a

plutôt choisi d'appuyer la demande soumise par la FCFA.

Le Centre d'excellence prévu comprendrait les principaux acteurs dans le domaine de l'immigration francophone et donnerait une grande place au COPA National en raison de son expérience avec les TÉÉ.

Enfin, suite à une présentation sur les programmes du COPA National aux membres de l'Alliance de la Francophonie canadienne (AFFC), **Actions Femmes Île-du-Prince-Édouard** a initié une rencontre avec le COPA National qui s'est traduit par la suite par une invitation à former des animateurs jeunesse de 10^e et 11^e années pour offrir des ateliers aux 7^e et 8^e années. Une entente a été signée et la formation s'est tenue en juin.

CONSOLIDER

Développer la culture organisationnelle en lien avec les valeurs de l'organisme

- Renforcer de façon continue les compétences des membres de l'équipe
- Favoriser l'engagement des employé.e.s et renforcer une culture de rétention
- Préserver les connaissances et le savoir de l'organisme

Un bon nombre d'employées et d'employés travaillent pour le COPA National à temps partiel et certains mandats se chevauchent. Pour pallier la situation, la direction générale a développé une **description de tâches et des contrats de travail** pour chacune et chacun de ces employées et employés, tout en examinant la possibilité de consolider certains mandats pour créer des postes à temps plein. Par ailleurs, un poste de direction des communications a été affiché et madame Giselle Thibault a été retenue. Elle a débuté ses fonctions en janvier.

Les postes d'animatrices, d'animateurs, d'agentes et d'agent de soutien sont affichés

de façon permanente sur le site web du COPA National pour **identifier les personnes susceptibles de travailler pour le COPA National**. Nous prévoyons offrir une formation de base deux fois l'an, le cas échéant, dans le but de pallier au roulement de personnel et favoriser une culture de rétention.

La directrice générale a révisé le processus d'embauche, notamment les questions soumises aux candidates et candidats et la grille d'entrevue et elle a mené une **série d'entrevues d'embauche**, de concert avec la directrice du programme de prévention et la direction du programme des TÉÉ. En tout, quatre personnes ont été invitées à participer à la formation de base qui a eu lieu en juin et c'est suite à cette formation que le COPA National a offert un contrat de travail à la nouvelle équipe d'animatrices et d'animateurs. En décembre, le COPA National a offert la formation de base à des candidates pour le poste d'agente d'appui au programme des TÉÉ et une personne a été retenue. Le COPA National peut maintenant compter sur une équipe de plus en plus aguerrie.

La directrice générale a développé deux **formations en format Powerpoint**, en l'occurrence la formation de base et la formation ESPACE. Ces formations ont été testées avec succès lors de la formation des nouvelles agentes d'appui au programme des TÉÉ et elles permettront dorénavant au COPA National d'offrir cette formation aux personnes potentiellement retenues.

La directrice générale a commencé à consolider, classer et archiver, le cas échéant, les nombreux documents qui se trouvent sur le disque partagé du COPA National afin de préserver les connaissances et le savoir de l'organisme. Avec le décès de la co-fondatrice du COPA National, le départ de la direction générale et le congé de maladie de la direction générale adjointe, il était en effet nécessaire de **trier l'ensemble des documents** et de les classer de façon à rendre l'information accessible à l'ensemble du personnel.

La directrice générale a également développé un **formulaire d'auto-évaluation** à l'intention des animatrices, animateurs, agentes et agents. Ces dernières et derniers fonctionnent en dyade et il est important d'être en mesure de faire une rétroaction régulière suite à l'offre d'une formation afin d'éviter des irritants et de pallier les lacunes dans les meilleurs délais, le cas échéant.

La direction générale a également précisé la **politique sur les fournisseurs de service** pour adoption par le Conseil d'administration et, suite à l'adoption de cette politique, elle a préparé un appel d'offre permanent qui permettra de bâtir une banque de consultants pour répondre aux besoins ponctuels du COPA National. L'appel d'offre est publié sur le site web du COPA National.

La directrice générale a développé, en collaboration avec la direction du programme de prévention des agressions, une **semaine de mini-sessions de formation** qui s'est tenue début janvier et qui a été offerte à l'ensemble des membres de l'équipe afin de renforcer leurs compétences.

Par ailleurs, un **comité social** a été mis sur pied afin de voir à la formation continue et préserver l'esprit d'équipe au sein du COPA National. Parmi les activités prévues, on songe à des mini-formations offertes le midi, des activités thématiques en lien avec des journées soulignées par le COPA National, comme la *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes*, qui permettraient à des conférencières et conférenciers d'offrir de courtes présentations, et des sessions de partage culturel entre les membres de l'équipe du COPA National.

Enfin, la directrice générale a mis sur pied des **rencontres hebdomadaires** qui se tiennent tous les mardis matin avec l'équipe de gestion composée de la direction du programme de prévention des agressions, de la direction du programme des TÉÉ, de la direction



des finances et RH, de la direction des communications et des deux adjointes administratives du COPA National. Ces rencontres régulières permettent de faire le point sur les différents dossiers et de réfléchir ensemble sur les façons d'optimiser davantage le travail d'équipe.

Voici la liste des **ateliers, initiatives ou programmes** qui ont été offerts au cours de l'année :

PRÉVENTION DES AGRESSIONS

- **Courage 7/8** et **En route vers le consentement** a été offert dans six écoles et six écoles sont sur la liste d'attentes pour 2024-2025.

Financé par : ministère de l'Éducation de l'Ontario

Description : ce projet permet d'outiller les membres des communautés scolaires dans le but de développer une culture de respect. Les guides et les capsules offrent des pistes et du soutien au personnel scolaire afin de favoriser des discussions et des activités visant à soutenir l'autonomisation des jeunes, développer la pensée critique, amener le personnel à contribuer à l'établissement d'un environnement sécuritaire et inclusif.

Clientèle : 7^e et 8^e années et parents.

Sessions : 3 sessions de 75 minutes plus suivi et référence au besoin pour les élèves; 1 session de 3 heures avec les parents sur le consentement.

- **Notre pouvoir dans l'adversité** a fait l'objet d'une révision du contenu et des ressources. La direction générale a obtenu un report de l'échéancier jusqu'en janvier. Le programme a été offert à sept écoles et nous avons également débuté une liste d'attente pour 2024-2025.

Financé par : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Description : lors de cette formation, les jeunes reçoivent une formation sur l'intimidation, sur la cyberintimidation, sur le stress positif, le stress négatif et les droits.

Clientèle : élèves de la 4^e à la 6^e année et de la 9^e à la 12^e année.

Sessions : 3 sessions de 75 minutes.

- L'initiative **Changer son monde** continue de progresser vers l'atteinte de ses objectifs. L'équipe du COPA National a encadré les comités dans six écoles et les plans d'action ont été acheminés. Enfin, le COPA National a mené un sondage post-programme pour clore l'exercice avec ces écoles. L'initiative a pris fin au mois de mars 2024.

Financé par : Femmes et Égalité des genres Canada.

Description : Projet de 30 mois qui favorise une réponse et une relance féministes grâce à des changements systémiques, incluant la formation d'un comité d'équité et d'inclusion composé d'environ 12 jeunes, des membres du personnel et des parents, l'accompagnement des écoles pour la révision du Code de vie et le développement, la mise en œuvre, l'évaluation et le renouvellement du plan d'action.

Clientèle : élémentaire ou secondaire.

Sessions : pour l'élémentaire - 2 sessions de 75 minutes; pour le secondaire - 3 sessions de 75 minutes.

- L'atelier **Communiqu'Action** a été offert aux étudiantes et étudiants du Collège Boréal à deux reprises et de la Cité collégiale à deux reprises également.

Financé par : ministère de la Condition féminine

Description : ce programme traite des agressions à caractère sexuel et aide à prévenir ces agressions chez les enfants.

Clientèle : étudiantes et étudiants en travail social ou en enseignement

Sessions : 1 session comprenant une composante de 3 heures en ligne et une composante pratique de 2 heures.

- Le COPA National a offert l'atelier **Virtu'elles** à environ 60 personnes.

Financé par : Fondation canadienne des femmes.

Description : le programme traite de cyberviolence et présente des techniques d'autodéfense verbale et physique.

Clientèle : femmes de 18 à 25 ans.

Session : 1 session de 6 heures.

PROGRAMME DES TÉE

- Le COPA National a procédé à l'embauche d'un coordonnateur pour appuyer la directrice du programme des TÉE. Deux ateliers de formation ont été offerts aux TÉE : un atelier de formation pour les nouvelles et nouveaux TÉE afin de les outiller dans leur nouveau rôle au sein des écoles et; un atelier d'information sur la nouvelle initiative **BÉNA**. Le COPA National continue d'offrir un appui continu à ces travailleurs et d'assurer la coordination provinciale du programme des TÉE.
- Le COPA National offre également les initiatives **BÉNA** aux élèves de la 4^e à la 6^e année et **ANNA-JONA** aux élèves du secondaire premier et deuxième cycles. Ces initiatives ont pour but de former des élèves champions ou des alliés dans les écoles afin de leur permettre d'appuyer leurs camarades issus de l'immigration. L'initiative **BÉNA** étant un projet pilote, il y a eu une rencontre de rétroaction auprès des TÉE ayant participé au projet pour valider l'initiative et apporter les modifications jugées nécessaires. À partir du mois

de juin, l'initiative **BÉNA** est devenue une initiative à part entière. 200 élèves ont participé aux ateliers de l'initiative **ANNA** et 5 écoles ont pris part à l'initiative **BÉNA**, avec la participation de 39 championnes et champions.

- Par ailleurs, le COPA National était présent lors de l'activité de reconnaissance des alliés de la région de Ottawa. Plus de 200 personnes y participaient. 213 certificats de reconnaissance des alliées, alliés, championnes et champions ont été envoyés aux 9 régions de l'Ontario, soit London, Ottawa, Durham, Peel/Pidef, Peel/Mon avenir, Toronto, York, Hamilton et Windsor.
- Le COPA National offre aux TÉE une séance annuelle de perfectionnement professionnel durant trois jours en présentiel. La coordination provinciale a rencontré des TÉE et des responsables des TÉE de façon individuelle pour les appuyer. Elle a rencontré l'équipe d'Association des francophones de la région de York (AFRY), du centre de santé communautaire du grand Sudbury. Elle a offert une formation en présentiel de quatre jours du 15 au 18 novembre 2023 avec la participation de 10 TÉE venant de Centre francophone du Grand Toronto (CFGT), Conseil des organismes francophones de la région de Durham (COFRD), Centre communautaire Vanier et AFRY.
- Le COPA National organise chaque année une rencontre annuelle avec des responsables des équipes des TÉE. Cette rencontre permet aux responsables de faire part de leurs histoires de réussite, de leurs défis et de leurs besoins. De plus, à la demande des responsables des TÉE et avec l'aval de IRCC, la coordination provinciale a organisé deux jours de formation sur l'humilité interculturelle aux responsables des TÉE. Huit responsables ont participé à cette rencontre. La coordination provinciale a également offert le suivi de la formation sur l'humilité interculturelle dans dix régions.

- Le COPA National organise, en collaboration avec IRCC, une rencontre provinciale annuelle avec toutes les actrices et tous les acteurs concernés dans la mise en œuvre du Programme des TÉE. Cette rencontre a pour objectif de présenter toutes les activités réalisées par la coordination provinciale au cours de l'année, mais elle est aussi une occasion de rencontrer toutes les parties prenantes du Programme. La coordination provinciale a planifié cette rencontre qui s'est tenue en présentiel. Plusieurs agentes et agents qui travaillent en région étaient présentes et présents.
- La directrice du programme des TÉE s'est rendue à l'Île-du-Prince-Édouard pour la Conférence nationale des petits centres, ce qui lui a permis de présenter le programme des TÉE aux représentants des autres provinces et territoires et un bon nombre s'est montré intéressé à ce que le COPA National offre ce programme d'appui aux TÉE de leur province ou territoire.
- Le COPA National participe aux activités de la communauté francophone, notamment la Conférence Métropolis Canada sur identités migrantes, *Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)*, Parent Partenaire en Éducation (PPE) et le Réseau d'immigration de l'Est de l'Ontario. Le COPA National a également participé à quatre comités consultatifs à Ottawa, Toronto, Hamilton et Peel/Pidef.

INNOVER

Assurer que les services répondent aux besoins évolutifs de la communauté

- Renforcer les pratiques d'évaluation au sein de l'organisme
- Doter l'organisme d'une plus grande capacité de recherche
- Augmenter la capacité d'offre des services à l'échelle nationale

La direction générale a participé à la formation offerte aux nouvelles animatrices et nouveaux animateurs lors des deux premières semaines du mois de juin pour mieux comprendre les **programmes** offerts, la structure de ces programmes et identifier quels programmes pourraient être offerts **sur le plan national** et sous quel format.

Au cours de cette formation, la direction générale a également offert une **formation sur un environnement de travail sain**. La présentation a été développée par la direction générale et validée par l'équipe de gestion.

Suite à une analyse de la **structure de certification** jugée trop lourde, la directrice générale a consulté la directrice des programmes de prévention et la directrice du Programme des TÉE pour simplifier le processus. La structure de certification imposée par *International Center for Assault Prevention (ICAP)* permettait à une animatrice, un animateur ou agente ou un agent d'offrir des ateliers sans supervision et de devenir éventuellement superviseuse ou superviseur, puis formatrice ou formateur. Étant donné la fermeture de ICAP, le COPA National obtient les droits d'auteur des formations et peut modifier les ateliers ainsi que la structure de certification pour davantage répondre à ses besoins sans toutefois sacrifier la qualité des programmes offerts. Nous travaillons actuellement au développement d'une formation des superviseuses et superviseurs afin d'outiller les animatrices et animateurs qui souhaiteraient éventuellement occuper ce poste.

En dotant le COPA National d'un financement de base, la directrice générale espère pouvoir compter sur une employée ou un employé **responsable de la recherche** en matière d'agressions à l'endroit des enfants qui serait en mesure de raffiner le positionnement de l'organisme et de nourrir une réflexion pouvant mener à la rédaction de mémoires à l'intention des comités parlementaires ou sénatoriaux.

La directrice générale, en collaboration avec la direction du programme de prévention des agressions a élaboré une **grille d'auto-évaluation** que les animatrices et animateurs devront compléter après chaque formation offerte. Cette auto-évaluation permettra aux animatrices et animateurs de partager leur réflexion sur la formation, sur les défis rencontrés et sur la manière d'améliorer constamment l'offre des formations.

Une formation portant sur la façon de remplir correctement les **feuilles de temps** ainsi que les formulaires de remboursement a été offerte par la direction des finances et RH et la directrice générale et une nouvelle procédure a été développée pour uniformiser cette pratique en établissant clairement les personnes chargées d'approuver les feuilles de temps.

Enfin, la direction générale a développé des **formulaires d'appréciation annuelle** pour chacun des postes du COPA National et, une fois ces formulaires validés par les employées et employés, elle a modifié l'ensemble des contrats de travail pour que ceux-ci correspondent aux tâches figurant dans les formulaires d'appréciation annuelle.

INFLUENCER

Augmenter la notoriété de l'organisme en tant que chef de file dans son domaine

- Faire connaître les services de l'organisme auprès de diverses clientèles
- Positionner l'organisme auprès des partenaires à l'échelle nationale
- Élargir le réseau des organismes partenaires de chaque province et territoire

La directrice générale a accordé **un bon nombre d'entrevues** au cours de l'année, notamment dans le cadre de la Journée pour la prévention des agressions sexuelles. Ces entrevues ont permis par la même occasion de faire connaître les services du COPA

National et de débiter un positionnement du COPA National à l'échelle nationale.

La directrice générale a également préparé cinq **communiqués de presse** notamment pour convoquer la tenue de l'Assemblée générale annuelle (AGA), de l'Assemblée générale extraordinaire (AGE), reprendre les grandes lignes de l'AGA, annoncer le lancement du nouveau site web et prendre position dans le débat sur l'éducation sexuelle et l'identité de genre dans le cadre de la Journée pour la prévention des agressions sexuelles. Ces entrevues et communiqués de presse ont permis par la même occasion de faire connaître les services du COPA National aux auditrices et auditeurs et de débiter un positionnement du COPA National à l'échelle nationale.

La directrice générale a préparé une arborescence pour **un nouveau site web** du COPA National afin de rendre celui-ci plus convivial et de permettre aux internautes de connaître plus facilement les services offerts par l'organisme. Le nouveau site web a été lancé en juillet.

La directrice générale a également présenté les résultats d'un sondage aux membres de **l'Alliance des femmes de la Francophonie canadienne** et elle a offert également une présentation sur l'encadrement et l'appréciation annuelle de la direction générale au Conseil de direction de la **Fédération de la jeunesse canadienne française**. Les deux organismes seront de toute évidence des partenaires incontournables du COPA National au cours des prochaines années et permettront d'élargir le réseau des partenaires du COPA National dans chaque province et territoire. Enfin, la directrice générale a profité de ces occasions de partenariat pour offrir la formation *Virtu'elles* aux membres de ces deux organismes partenaires. Ces formations ont permis de faire connaître encore davantage les services du COPA National.

Les amendements aux règlements administratifs ayant été adoptés lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui se tenait en décembre, la direction générale a préparé un formulaire d'adhésion pour les organismes souhaitant devenir membre du COPA National ainsi qu'un nouveau formulaire pour les personnes souhaitant siéger au Conseil d'administration de l'organisme. Par la suite, la directrice générale a élaboré un plan d'action avec la direction des communications pour une **campagne de recrutement** ayant pour

but solliciter et d'obtenir l'adhésion d'organismes membres au COPA National et d'identifier des personnes intéressées à siéger au Conseil d'administration de l'organisme.

Enfin, la directrice générale participe au **Forum des leaders** de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Ce forum est l'occasion de faire connaître le COPA National à l'ensemble des organismes œuvrant au sein de la Francophonie canadienne et d'explorer divers partenariats.



COPA NATIONAL

31 MARS 2024

ÉTATS FINANCIERS 2023-2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
COPA National

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de COPA National (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme élabore des ressources utilisées dans la mise en œuvre de ses programmes. Les coûts de production de ces ressources sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les ressources sont élaborées afin de satisfaire aux exigences des subventions et contributions. Les produits tirés des subventions et contributions sont comptabilisés au fur et à mesure que les coûts liés aux ressources des programmes sont passés en charges. Par conséquent, l'inscription des ressources à l'actif, à titre de stocks, viendrait réduire les charges et les produits tirés des subventions et contributions. L'organisme n'a pas procédé au décompte des stocks de ressources et n'est pas en mesure d'estimer la valeur de ces stocks à la date de clôture. Dès lors, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés ni à l'égard de leur valeur, ni en ce qui concerne l'incidence sur les charges et les produits tirés des subventions et contributions comptabilisés au cours de l'exercice. Cela n'aurait toutefois aucune incidence sur l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges ni sur le solde du déficit de l'exercice. La direction n'est pas en mesure d'estimer la valeur de ces stocks à la date de clôture.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières à la page 13 ainsi que des informations contenues dans le rapport annuel de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers. Le rapport annuel sera mis à notre disposition après la date du présent rapport.

COPA NATIONAL

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Produits et charges par projets	13

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

MOORE
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. En ce qui concerne les informations financières à la page 13, nous n'avons rien à signaler à cet égard. En ce qui concerne les informations contenues dans le rapport annuel, si, à la lecture de celui-ci, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 3 septembre 2024

COPA NATIONAL**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

4

	2024 (12 mois)	2023 (6 mois)
PRODUITS		
Subventions et contributions (note 3)	1 220 511 \$	722 509 \$
Services de formation - Centre de Leadership et d'Évaluation Inc.	472 353	79 964
Services de formation	47 554	43 013
Dons	913	659
Autres	15 733	6 195
	1 757 064	852 340
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	1 064 539	513 371
Frais de déplacement	407 498	157 258
Programmation	87 860	46 964
Frais de bureau et d'administration	57 181	13 155
Frais de location	41 292	16 271
Publicité et promotion	34 424	9 802
Télécommunications	21 251	7 727
Assurances	12 856	-
Honoraires professionnels et consultants	86 542	51 563
Intérêts et frais de service	5 195	3 019
	1 818 638	819 130
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(61 574) \$	33 210 \$

COPA NATIONAL**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

5

	2024 (12 mois)	2023 (6 mois)
SOLDE AU DÉBUT	107 740 \$	74 530 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(61 574)	33 210
SOLDE À LA FIN	46 166 \$	107 740 \$

COPA NATIONAL

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2024

6

	2024	2023
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	106 308 \$	77 419 \$
Dépôts à terme - 4,00 % et 4,05 %, échéant entre mai et décembre 2024	32 000	13 000
Débiteurs (note 4)	54 916	54 115
Contributions à recevoir	29 812	106 546
Frais payés d'avance	13 543	23 710
	236 579 \$	274 790 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	179 013 \$	60 846 \$
Subventions et contributions reportées (note 6)	-	20 000
Produits reportés	11 400	46 204
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	-	40 000
	190 413	167 050
ACTIF NET		
Non affecté	46 166	107 740
	236 579 \$	274 790 \$

COPA NATIONAL

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

7

	2024 (12 mois)	2023 (6 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(61 574) \$	33 210 \$
Ajustement pour :		
Subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	(10 000)	-
	(71 574)	33 210
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(801)	(6 447)
Contributions à recevoir	76 734	(95 266)
Frais payés d'avance	10 167	(8 646)
Créditeurs et frais courus	118 167	(82 197)
Subventions et contributions reportées	(20 000)	(218 673)
Produits reportés	(34 804)	46 204
	149 463	(365 025)
	77 889	(331 815)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(19 000)	42 000
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(30 000)	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	28 889	(289 815)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	77 419	367 234
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	106 308 \$	77 419 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mona Audet

, administrateur



, administrateur

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

COPA National, un organisme de bienfaisance constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, fournit des programmes éducatifs sur la prévention des agressions à l'intention des enfants et des adolescents. À titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'organisme est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés de services de formation sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus, qu'il y a des preuves de l'existence d'un accord, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement final est raisonnablement assuré.

Les produits de dons et les autres produits sont constatés dans la période au cours de laquelle ils se rapportent.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Services reçus à titre bénévole**

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des contributions à recevoir.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

COPA NATIONAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 MARS 2024

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2024 (12 mois)	2023 (6 mois)
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	713 714 \$	281 511 \$
Ministère de l'Éducation	210 056	174 729
Femmes et Égalité des genres Canada	169 908	102 963
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	96 833	66 471
Fondation canadienne des femmes	20 000	96 835
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	10 000	-
	1 220 511 \$	722 509 \$

4. DÉBITEURS

	2024	2023
Comptes clients	40 089 \$	42 602 \$
Taxes à la consommation	14 827	11 513
	54 916 \$	54 115 \$

5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	166 023 \$	60 846 \$
Sommes à remettre à l'État	12 990	-
	179 013 \$	60 846 \$

COPA NATIONAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 MARS 2024

11

6. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent le financement affecté à couvrir les charges de projets de l'exercice suivant. Les variations des subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2024	2023
Solde au début	20 000 \$	238 673 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	1 200 511	503 836
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(1 220 511)	(722 509)
Solde à la fin	- \$	20 000 \$

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2024	2023
Fondation canadienne des femmes	- \$	20 000 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes - remboursé en entier durant l'exercice ^(a)	- \$	40 000 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	40 000
	- \$	- \$

a) Durant l'exercice, l'organisme a remboursé un montant de 30 000 \$ et, à ce titre, a bénéficié d'une subvention de 10 000 \$ en vertu du programme fédéral pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	Égalité des genres Canada	Fondation canadienne des femmes	Centre de Leadership et d'Évaluation Inc.	Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	Ministère de l'Éducation	Autres	Total
PRODUITS	713 714 \$	169 908 \$	20 000 \$	472 353 \$	96 833 \$	210 056 \$	74 200 \$	1 757 064 \$
CHARGES D'EXPLOITATION								
Salaires, avantages sociaux et contractuels	350 179	105 913	18 913	308 116	67 500	157 895	56 023	1 064 539
Frais de déplacement	231 463	41 441	841	78 838	14 150	27 164	13 601	407 498
Programmation	36 454	4 880	-	35 484	1 464	8 627	951	87 880
Frais de bureau et administration	20 954	3 317	-	5 358	798	1 250	25 504	57 181
Frais de location	20 679	4 981	100	5 024	5 242	5 266	-	41 292
Publicité et promotion	7 089	2 041	-	15 647	315	5 261	4 071	34 424
Télécommunications	4 423	1 156	146	13 888	1 066	572	-	21 251
Assurances	4 474	3 000	-	-	2 000	2 000	1 382	12 856
Honoraires professionnels et consultants	37 612	3 082	-	9 840	3 922	1 730	30 356	86 542
Intérêts et frais de service	387	97	-	158	376	291	3 896	5 195
	713 714	169 908	20 000	472 353	96 833	210 056	135 774	1 818 638
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(61 574) \$	(61 574) \$

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 99 800 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	19 400 \$
2026	19 500 \$
2027	19 800 \$
2028	20 300 \$
2029	20 800 \$

10. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2028



VISION • Le COPA National envisage un monde dans lequel tous les enfants s'épanouissent pleinement et vivent *en sécurité, fortes et libres*.

MISSION • Prévenir et arrêter la violence, l'intimidation et les agressions faites aux enfants en offrant des ressources simples et efficaces qui favorisent le changement positif.

BÂTIR

Renforcer la capacité organisationnelle afin de pouvoir fournir des services et des programmes à l'échelle nationale.

- Augmenter la capacité de gouvernance de l'organisme
- Doter l'organisme de structures et de processus efficaces
- Stabiliser et diversifier le financement

CONSOLIDER

Développer la culture organisationnelle en lien avec les valeurs de l'organisme.

- Renforcer de façon continue les compétences des membres de l'équipe
- Favoriser l'engagement des employé.e.s et renforcer une culture de rétention
- Préserver les connaissances et le savoir de l'organisme

INNOVER

Assurer que les services répondent aux besoins évolutifs de la communauté.

- Renforcer les pratiques d'évaluation au sein de l'organisme
- Doter l'organisme d'une plus grande capacité de recherche
- Augmenter la capacité d'offre des services à l'échelle nationale

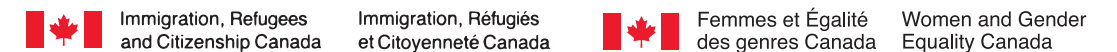
INFLUENCER

Augmenter la notoriété de l'organisme en tant que chef de file dans son domaine.

- Faire connaître les services de l'organisme auprès de diverses clientèles
- Positionner l'organisme auprès des partenaires à l'échelle nationale
- Élargir le réseau des organismes partenaires de chaque province et territoire

MERCI À NOS BAILLEURS DE FONDS ET PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES

BAILLEURS DE FONDS



PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES



Site web

fr.nationalcopa.com

Courriel

info@infocopa.com

Adresse

295, The West Mall, bureau 503
Etobicoke (Ontario) M9C 4Z4

